Retour du Klondyke.

Le 24 mars, sont arrivés à Winuipeg, venant du Klondyke, MM. Ed. Lafrance et Maxime Rocan.

Ces messieurs étaient partis depuis neuf mois, et leurs nombreux amis, anxieux de les revoir, les attendaient à l'arrivée du train.

M. Lafrance se déclare enchanté de son voyage; au point de vue financier, il n'y a pas lieu d'en douter quand on saura qu'il est arrivé à Dawson avec 150 bœufs et 500 moutons, tous, non seulement en bonne santé, mais encore absolument gras. Il a vendu le bœuf $1.00 la lb., et le mouton 60 cents.

Il serait revenu depuis longtemps s'il n'avait préféré tenir son prix, et bien lui en a pris comme on le voit.

M. Charles Bossuyt est resté à Dawson pour surveiller les intérêts de la compagnie, et ne reviendra qu'à la fin de mai.

Presque tous ceux qui faisaient partie de l'expédition de M. Lafrance travaillent dans les mines pour $100.00 par mois, logés et nourris; parmi ceux-là citons MM. Camille Henri, Z Marion, Ed. Payment, J. Turenne, M. McDermott, etc.

Tous sont en parfaite santé.

D'ailleurs, M. Lafrance déclare que le climat n'est pas aussi rigoureux qu'on se plait à le dire, et les récits de famine, de misère, sont ridicules.

On a de tout en abondance, mais assez cher, à la vérité.

M. Lafrance repartira vers la fin de juin à la tête d'une nouvelle expédition; il s'est déjà procuré plusieurs contrats et de plus fera exploiter un claim qu'il a acquis et qui passe pour fort riche.

M. Lafrance apporte près de 400 lettres, parmi lesquelles se trouve une lettre du R. M. Corbeil à Mgr Langevin, laquelle M. Lafrance a remis lui-même à Sa Grandeur avec Laquelle il a eu une longue conférence, dimanche dernier.

M. Corbeil a, dans la ville de Dawson, une fort jolie église, assidûment fréquentée, car le nombre des Canadiens-Français est considérable, et Dawson est un petit St-Boniface, avec de l'or en plus.

Le service des lettres laisse beaucoup à désirer, ainsi certaines personnes ont écrit plus de 20 lettres depuis leur départ, et trois seulement sont parvenues au destinataire.

Il faut savoir gré à M. Lafrance et à ses hardis compagnons de leur courageuse entreprise; ils ont prouvé que les Canadiens-Français d'aujourd'hui étaient les dignes fils des hardis explorateurs de jadis.

Nouvelles Locales.

Un nouveau commerce pour Winnipeg! M. B. Shragge, de cette ville, vient de recevoir, du Sud, une commande de 26 tonnes de vieux caoutchouc, ce qui exigera environ 50,000 (cinquante mille) paires de vieux souliers en caoutchouc, bottes, etc. M. Shragge a déjà mis en campagne une armée d'agents qui parcoureront la province, pour réunir toutes ces vielleries. Voyez son annonce dans nos colonnes.

Le programme des fêtes, à l'occasion de l'Exposition de Winnipeg, comporte, cette année, une série d'attractions particulièrement allèchantes. La partie qui concerne les courses de chevaux occupera une place considérable dans ce programme. Nous donnerons, la semaine prochaine, les renseignements complémentaires à ce sujet.

Obituaire.

Hier, mercredi, ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface les obsèques de Madame Euphrosine Trottier, épouse de Monsieur Louis Gagnon, décédée à l'âge de 71 ans.

Le Rév. M. Messier a dit la messe.

Les porteurs étaient MM. S. A. D. Bertrand, J. Lecomte, F. Jean, Genthon, Rondeau et Gosselin.

Madame L. Gagnon était née à Saint-Pierre les Becquet, P. Q. Elle habitait la province depuis plus de 20 ans.

Elle laisse trois garçons et six filles dont plusieurs sont établis au Manitoba.



Nord-Ouest Canadien.

Reglements des Homesteads.

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26, pourra être prise en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme audessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement à l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé, il sera chargé $5 ou $10 de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a Remplir.

Culture et résidence pendant trois ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant six mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour Patentes.

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l' inspectuer de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice six mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tout office de terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés et informations complétes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois miniéres ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secrétaire du Département de l'Interior, à Ottawa, ou au Commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES A. SMART,

Député Ministre de l'Intérieur.

N.B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de premiére qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particuliéres.

A. F. MARTIN, D.L.S.C.E., Propriétaire-Editeur, Winnipeg.